



N°58

CARNAC

MAGAZINE PRINTEMPS 2018

Le Boulevard de la Plage en 1950



AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA PLAGE PHASE PRÉPARATOIRE AVANT TRAVAUX

P6



Le Boulevard de la Plage en 2020

P4 - 5

CARNAC QUI COMPTE

Budget 2018

P10

CARNAC CULTURE

Valorisation de la langue bretonne

P12

CARNAC INTERGÉNÉRATIONNEL

Une année d'animations !

www.carnac.fr



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances,
du Développement Économique et du tourisme



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Carnac qui compte.....	p.4-5
Carnac aménage.....	p.6-9
Carnac culture.....	p.10-11
Carnac intergénérationnel.....	p.12
Carnac patrimoine.....	p.13
Forum.....	p.14
Carnac pratique.....	p.15
Retour en images.....	p.16

PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIERS

Les riverains des secteurs 14 (Kerlann)
et 15 (Quelvezin) de la commune sont invités
à venir échanger avec leurs élus
le **vendredi 27 avril prochain, à 19h**,
à la Maison des Mégalithes.



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre,
le service Accueil/État civil de la Mairie accueille
le public le samedi entre 10h et 12h. En semaine,
les services municipaux sont ouverts de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'accueil téléphonique
et physique du secrétariat des Services Techniques
et de l'Urbanisme n'est pas assuré les mardis et jeudis
après-midis. De son côté, le service urbanisme
reçoit sur rendez-vous le public les mardis,
mercredis et jeudis matin en dehors des semaines
où la commission d'urbanisme se réunit.



ÉDITO

Chères Carnacoises, chers Carnacois,

Alors que s'ouvrent les deux dernières années de notre mandat, force est de constater que le rythme des travaux sur le territoire de notre commune, loin de faiblir, va s'accélérer au cours des prochains mois. Les engagements contractés auprès des Carnacois lors de notre élection, et notamment notre volonté de mener une profonde rénovation urbaine de notre commune, demeurent l'unique boussole de notre action. Déjà, les premiers signes de cette attractivité retrouvée se multiplient depuis quelques mois confirmant la tendance initiée l'année dernière. Quelle fierté pour un maire d'entendre lors de l'assemblée générale de l'agence locale d'une banque que le montant de l'investissement des professionnels carnacois dans leur outil de travail est en hausse de 100% en 2017. Ils ont raison de croire en l'avenir de Carnac autant que j'y crois moi-même.

Au cours des prochains mois, quelques projets majeurs vont débiter : rénovation du boulevard de la plage, les travaux de l'avenue de la Poste qui disposera bientôt d'une piste cyclable en site propre qui reliera le bourg à la plage, la dernière phase des travaux du bourg depuis la place de l'église jusqu'au parking de la mairie, la construction d'une nouvelle cantine scolaire, la rénovation de l'office du tourisme de la plage, des aménagements routiers importants dans nos campagnes et j'en passe tant il est impossible de citer la totalité des réalisations à venir à Carnac. Sur l'ensemble de notre mandat, soit entre 2014 et 2020, ce ne sont pas moins de 24 millions d'euros qui auront été investis par la municipalité. Dans le même temps, les finances communales ont été renforcées avec une dette qui est passée de 6,6 en 2014 à 4,3 millions d'euros en 2018, des dépenses de fonctionnement stabilisées, un auto-financement conforté. Cette situation particulièrement saine nous a permis, lors du dernier conseil municipal, de proposer aux élus de baisser les impôts communaux des carnacois, tous les ans, pendant les trois prochaines années. En effet, dans la mesure où l'ensemble des investissements planifiés d'ici la fin de notre mandat sont d'ores et déjà financés point n'est besoin de faire peser sur le contribuable carnacois une pression fiscale superflue.

J'aime à penser et constater que Carnac est vivante et qu'elle est en train de se transformer sans renier son âme familiale, authentique, généreuse. À l'image de ce que faisait dire Luchino Visconti à son personnage de Tancredi dans son sublime chef-d'œuvre cinématographique « Le Guépard », « il faut que tout change pour que rien ne change ! ». C'est aussi mon ambition pour notre commune, pour Carnac. Je vous souhaite un printemps lumineux comme un beau soleil carnacois et tendre comme le vert d'une végétation renaissante après l'hiver.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagezed ker, Karnagiz ker,

P'emañ daou vlez diwezhañ ar respet é kregiñ, ret-mat eo gwelet ne c'horreka ket lusk al labourioù en hor c'humun. E-kerzh ar mizioù-mañ 'za e vo buanaet siken. Sturiet e chom hon obererezh gant ar promesaoù hor boa graet da Karnagiz pa oamp bet dilennet, ha dreist-holl gant hor mennad da reneveziñ hor c'humun da vat. Un nebeud mizioù zo e weler dija gant meur a dra e vez dedennet muioc'h a dud du-mañ, evel ma oa bet kont arlene c'hoazh. Nag a lorc'h evit ur maer pa glev da-geñver emvod-meur ajañs lec'hel ur bank emañ kresket a 100 % postadurioù tud a vicher Karnag en o ostilhoù-labour e 2017. Emañ ar gwir gante pa gredont en amzer da zonet Karnag evel ma kredan-me. E-kerzh ar mizioù-mañ 'za e vo roet lañs da veur a vennad bras : reneveziñ boulouard an aod, gober labourioù e bali ar Post ma vo prestik ur roudenn divrodegoù distag diouzh an hent, etre ar bourk hag an aod, achuiñ al labourioù er bourk adal plasenn an iliz betek parklec'h an ti-kêr, sevel ur preti-skol nevez, reneveziñ ti an douristed en aod, kempenn da vat an hentoù ar maer, hag ur bochad traoù arall ha ne c'hellan ket menegiñ, ken stank emañ an traoù a vo graet e Karnag. Er respet a-bezh, da lavaret eo etre 2014 ha 2020, e vo bet postet 24 milion a euroioù, mar plij, gant an ti-kêr. Er memes koulz ec'h eo bet kreñvaet stad an argant er gumun, gant un dele hag a zo tremenet a 6,6 milion a euroioù e 2014 da 4,3 e 2018, dispignoù monet en-dro stabilaet, un emargantañ aesaet. En ur blegenn yac'h-kaer omp, ha gant-se hon eus gallet, da-geñver ar c'huzul-kêr diwezhañ, kinnig ma vo digresket tailhoù Karnagiz evit ar gumun, bep blez, e-pad an tri blez-mañ 'za. Evit gwir, p'emañ argantet dija an holl bostadurioù omp e soñj d'ober betek fin hor respet, n'eus ket ezhomm da lakaat muioc'h a dailhoù evit n'eo dleet ar chouk paeerion tailhoù Karnag. Me a blij din soñjal ha gwelet emañ bev Karnag, hag emañ ec'h em dreuzfurmiñ hep dinac'h he ene : hini ur familh, gwirion, brokus. Evel ar pezh a lakae Luchino Visconti da lavaret da d-Tancredi er bennoberenn m'eo ar film « Le Guépard », « ret eo da bep tra chañch evit ma ne chañcho netra ! ». Setu aze ar pezh a faot din gober evit hor c'humun, Karnag. Souetiñ a ran deoc'h un nevez-amzer sklaer evel an heol e Karnag ha tener evel ar glasvez a za d'ar vuhez a-nevez goude ar goañv.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

DES RECETTES COMMUNALES EN PROGRESSION

Avec une progression de 5,91 % du budget global, 2017 est une année caractérisée par une maîtrise de ses budgets.

Malgré une baisse constante des dotations de l'État, la ville de Carnac voit ses **recettes progresser** grâce à la **mobilisation de tous** ses services et à la dynamique économique de la commune.

Ainsi, les droits de mutation (+6 %), la taxe de séjour (+4,7 %) et les recettes du casino (+12 %) progressent, signe de l'attractivité touristique et économique du territoire.

Les produits des services communaux (Marché, Horodateurs, Restaurant Scolaire, Accueil de loisirs, Médiathèque...) progressent (+2 %) eux aussi ainsi que les recettes du Musée de Préhistoire, permettant ainsi une diminution de la subvention d'équilibre versée par la commune. ■

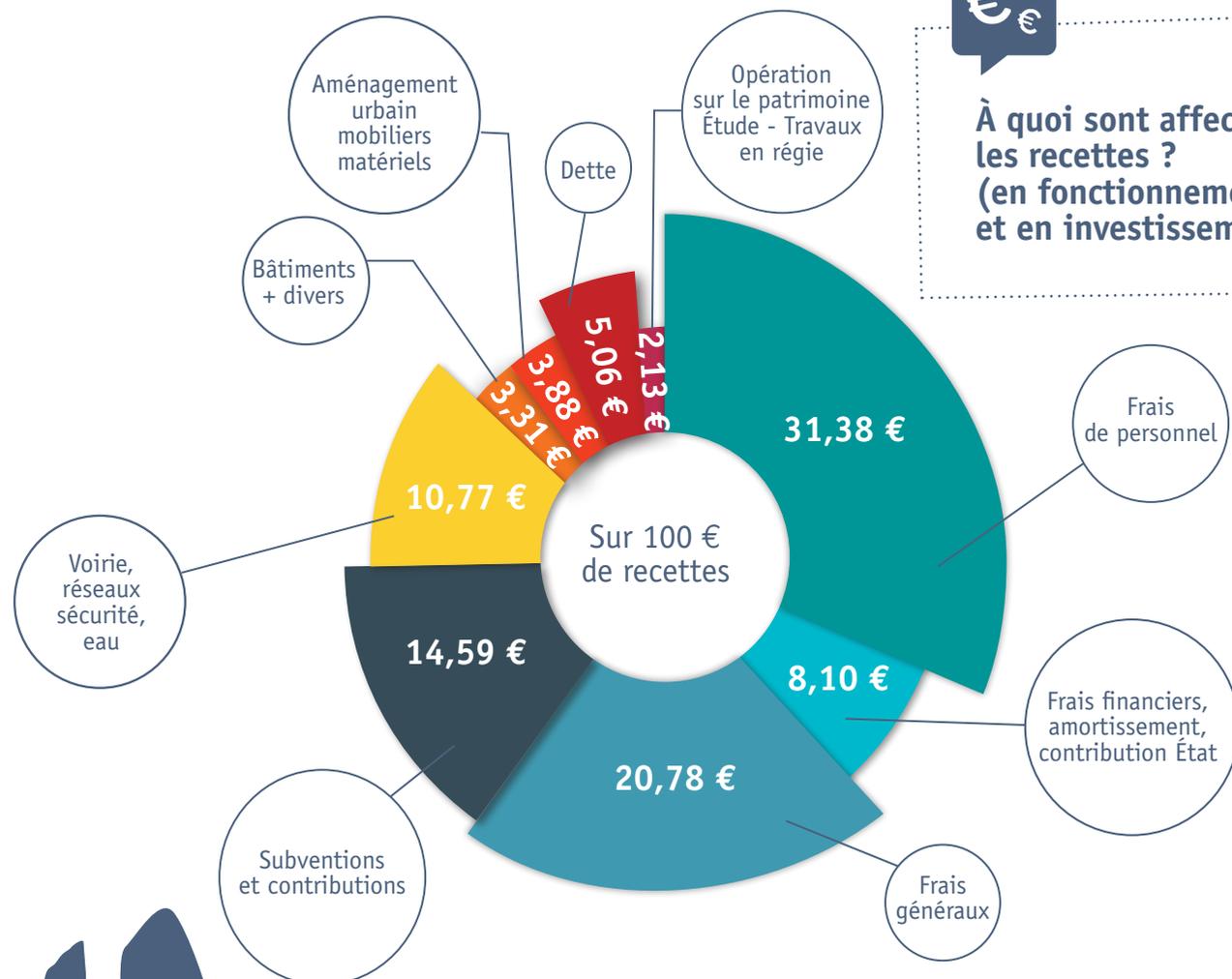
Grâce à cette bonne gestion, la commune dispose en ce début d'année 2018 d'une Capacité d'Autofinancement (CAF) de **3,2 millions d'euros** pour investir dans des projets structurants.

En parallèle la commune poursuit son désendettement qui se situe à **1,53 années de CAF**, ce qui est très peu, puisque la moyenne des communes de même strate* est à moins de 8 ans.

Ce constat se retrouve sur les principaux ratios financiers : charges de personnel (37,98 % du budget de fonctionnement quand la moyenne est à 53,20%), taxe d'habitation (10,80 % pour une moyenne à 16,84 %), Taxe foncier bâti (14,89 % contre 19,26 %) et taxe Foncier Non Bâti (22,59 % contre 41,78 %).

Cette bonne santé financière et la maîtrise de ses budgets permettent à la commune de conduire ses projets malgré un contexte budgétaire difficile. ■

* base communes touristiques hors montagne 3 500-10 000 hab.



À quoi sont affectées les recettes ?
(en fonctionnement et en investissement)

2018 : DES PROJETS D'ENVERGURE

Malgré une gestion rigoureuse et responsable de son budget depuis de nombreuses années, la ville de Carnac n'échappe pas à un contexte budgétaire très contraint. Sa volonté de développer des services à la population de qualité est freinée par la baisse continue des dotations.

La stabilisation des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant la dynamique associative et éducative, corrélée à un bon niveau de recettes, permet de maintenir des investissements importants et nécessaires à la commune. Cette stabilisation des dépenses a été obtenue grâce au travail de tous, services et acteurs du territoire.

Baisse du taux de la taxe d'habitation

Après avoir maintenu les taux de 2014 à 2017, pour compenser notamment la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et la participation au désendettement de l'État, tout en conservant l'abattement de 15 % pour les résidences principales, le conseil municipal vient d'approuver **la baisse du taux de la taxe d'habitation sur trois ans**.

Le gouvernement Macron a en effet décidé d'envisager le dégrèvement de la Taxe d'habitation pour une majeure partie des citoyens. Or à Carnac, seule une minorité de nos citoyens bénéficierait de cette exonération. Aussi pour maintenir une égalité, la baisse de cette taxe a été approuvée par le Conseil Municipal, et ce, afin de revenir à un taux inférieur à 10 %.

- ▶ 2017 = 10,80 %
- ▶ 2018 = 10,45 % (- 3,24 %)
- ▶ 2019 = 10,10 % (- 3,35 %)
- ▶ 2020 = 9,80 % (- 2,97 %)

Les taux des **taxes foncières** sont **maintenus**.

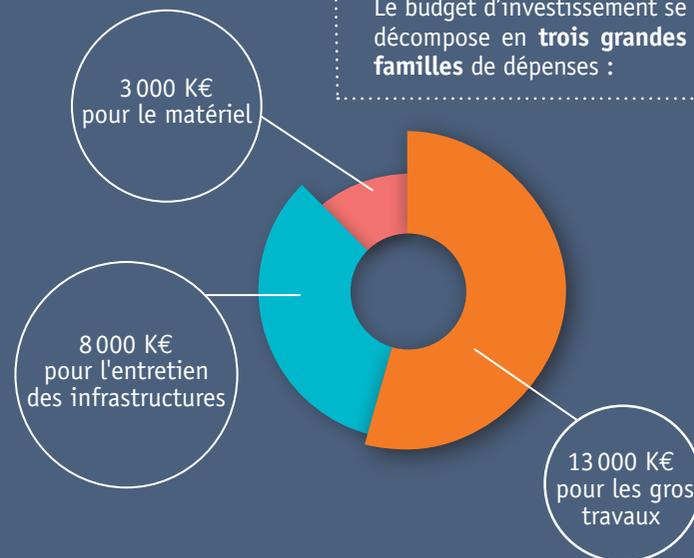
À noter que **l'effort fiscal des Carnacois (0.926) est en dessous** de l'effort demandé au contribuable de la même Strate (1.194). ■

RAPPEL DES FONDAMENTAUX

1. Maintenir des charges de personnels au maximum à 42% des charges réelles de fonctionnement
2. Maintenir un excédent de fonctionnement entre 1 500 K€ et 2 000 K€
3. Maintenir une CAF (Capacité d'autofinancement) entre 2 000 K€ et 2 500 K€
4. Maintenir une dette représentant au maximum 5 années de CAF
5. Ne pas dépasser un endettement de 10 000 K€
6. Maintenir un investissement d'un minimum de 4 000 K€ par an. ■

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT DE 24 MILLIONS D'EUROS SUR L'ENSEMBLE DU MANDAT

Le budget d'investissement se décompose en **trois grandes familles** de dépenses :



Les gros travaux

Les travaux les plus importants de cette partie du budget sont **les travaux au Nord du bourg et la liaison bourg-plateau** pour 1,81 millions d'euros sur trois ans, **le restaurant scolaire** pour 1,577 millions d'euros sur 3 ans également, **le giratoire du Nignol** pour 730 000 euros sur 2 ans et **le Boulevard de la plage** pour 6,477 millions d'euros sur 4 ans.

Il s'agit de travaux structurants, s'inscrivant dans le plan Marshall souhaité par la municipalité et permettant de renforcer l'attractivité de la commune.

L'entretien des infrastructures

Ce budget est consacré à l'entretien des équipements, voiries et bâtiments communaux. En 2018, 200 000€ sont ainsi consacrés à l'entretien **des voies communales**, notamment en campagne, 190 000€ à **l'entretien des bâtiments** et **terrains de sports** et 438 000€ à **l'acquisition de bâtiments** comme la maison bleue appartenant au Centre des Monuments Nationaux, pour y installer l'association Paysages des mégalithes afin qu'elle soit au plus proche des sites mégalithiques.

Le matériel

Afin d'entretenir la commune, les services ont besoin de matériel ce qui représente 210 000€ en 2018. 90 000€ vont être consacrés à l'achat de mobilier urbain et 272 000€ aux travaux d'amélioration de l'éclairage public (voir magazine n°57). ■

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA PLAGE : PHASE PRÉPARATOIRE AVANT TRAVAUX

Privilégier les circulations douces et valoriser la vue sur mer, tels sont les objectifs du réaménagement du Boulevard de la Plage qui doivent permettre de **renforcer l'attractivité de Carnac**. Si les travaux ne démarreront qu'à la mi-septembre, une des phases préparatoires consiste en l'effacement des réseaux et la pose des fourreaux du nouvel éclairage public. ■



Des travaux d'effacement de réseaux

D'une durée de **3 mois prévisionnelle**, ces travaux, démarrés depuis le **19 mars**, s'achèveront avant le début de la saison estivale avec **une période d'interruption pendant les vacances de printemps, jusqu'au 13 mai**.

Ils se déroulent en deux phases sur une zone partant du croisement du Boulevard de la Plage avec l'Avenue de l'Atlantique pour s'étendre jusqu'à l'Allée des Dolmens :

- une première phase a été réalisée sur la partie trottoirs, côté riverains, avant les vacances de Printemps ;
- une seconde phase commencera sur la partie trottoirs, côté front de mer, de la mi-mai à la mi-juin.

Ces travaux avanceront par tronçons.

Pendant la durée des travaux, la **circulation des véhicules sera maintenue** ; toutefois, à l'emplacement des croisements entre le Boulevard de la Plage et l'Avenue Miln, entre le Boulevard de la Plage et l'Allée des Alignements et entre le Boulevard de la Plage et l'Allée des Dolmens, **ces travaux pourront donner lieu à une fermeture ponctuelle de la circulation sur une demi-journée**.

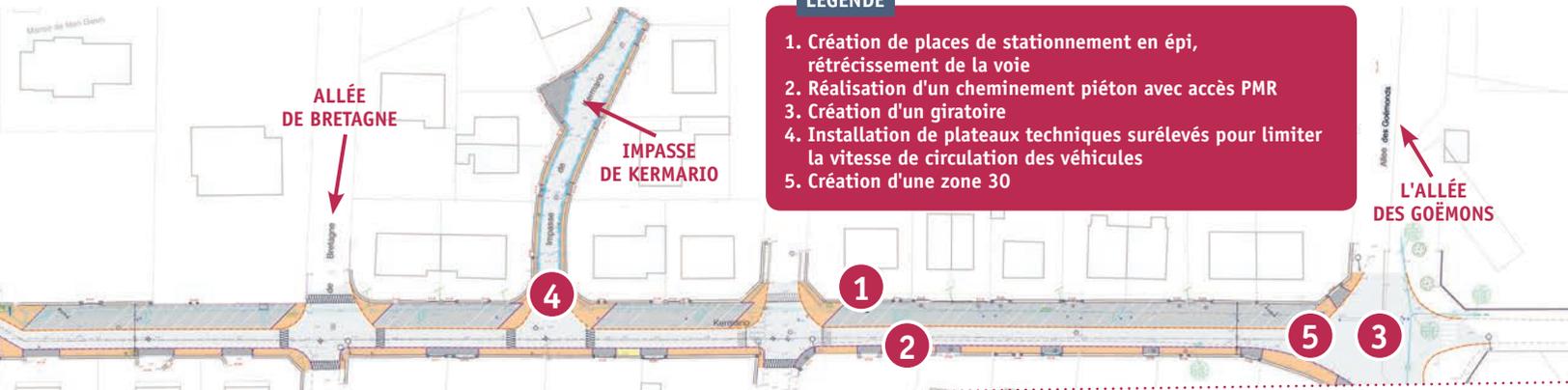
Seules quelques places de stationnement, à l'emplacement du tronçon concerné par les travaux, seront momentanément neutralisées.

La réfection des parties concernées par les tranchées sera faite avant l'été.



Des travaux de défense contre la mer

Les travaux de défense contre la mer, qui visent à effectuer un enrochement et à créer des gradines, débutent après la saison estivale et seront coordonnés avec ceux de l'aménagement du Boulevard de la Plage. S'inscrivant dans le cadre du Plan de Prévention Risques Littoraux (PPRL), ils visent à se conformer aux directives du Préfet. ■



LÉGENDE

1. Création de places de stationnement en épi, rétrécissement de la voie
2. Réalisation d'un cheminement piéton avec accès PMR
3. Création d'un giratoire
4. Installation de plateaux techniques surélevés pour limiter la vitesse de circulation des véhicules
5. Création d'une zone 30

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE KERMARIO : DU CROISEMENT DE L'ALLÉE DES GOËMONS À L'ALLÉE DU CROMLEC'H

Après l'effacement des réseaux, des travaux de gestion qualitative de la voirie ont été entrepris depuis la mi-avril et s'achèveront à la mi-juin. Ces travaux vont permettre la création de nouvelles places de stationnement en épi et longitudinales par rapport à la voie, des aménagements pour

limiter la vitesse de circulation des véhicules (des plateaux techniques surélevés seront réalisés à chaque carrefour ; la voie sera mise en zone 30), la création d'un cheminement piéton avec des espaces enherbés pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie. ■

CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE BOURG-PLAGE

Si la liaison douce reliant le bourg et la plage de Carnac débutera l'an prochain, les travaux d'enfouissement de

réseaux commencent à l'automne. Cette liaison reliera dans un premier temps le bourg au rond-point des Salines. ■



CRÉATION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux devraient débuter à l'automne et s'achever fin 2019. Les repas, confectionnés sur place, seront servis à table à l'ensemble des élèves de l'école publique des Korrigans. ■



À compter de cet été, entre le 15 juin et le 15 septembre, une partie de la plage de Ty Bihan, au-delà du chenal, devient une zone sans tabac. Objectif : limiter la pollution aux abords des jeux destinés aux enfants ; éviter la pollution de l'eau.

Bon à savoir : un seul filtre de cigarette pollue jusqu'à 500 l d'eau ! ■

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE MAISON DES MÉGALITHES !



Entièrement rénovée, elle dispose d'un nouvel espace d'accueil et d'observation, d'une meilleure accessibilité, nouvelles technologies (film, maquettes, borne multimédia), d'une boutique réaménagée avec de nouveaux ouvrages sur les alignements... ■

L'OFFICE DE TOURISME DE LA PLAGE VOUS ACCUEILLE DANS DES LOCAUX RÉNOVÉS ET MODERNES !



La rénovation complète du bâtiment a été effectuée afin d'améliorer l'accueil du public. Grâce aux travaux, l'accessibilité est favorisée, l'espace a été optimisée et la consommation d'énergie est limitée. ■

STATIONNEMENT PAYANT

La réforme du stationnement payant sur voirie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Le non-paiement du droit de stationnement qui était jusqu'à présent considéré comme une infraction pénale est désormais envisagé comme une modalité d'occupation du domaine public soumis au paiement d'une redevance. **L'amende pénale de 17€ n'existant plus, les contrevenants devront désormais s'acquitter d'un forfait post-stationnement (FPS) de 35€ voté par le Conseil municipal.**

L'automobiliste pourra s'acquitter de sa redevance à l'horodateur. S'il la règle dans les 72 heures, celle-ci passera de 35 à 20 euros. À ce montant, le cas échéant, la somme déjà versée par l'utilisateur sera également soustraite (cas, par exemple, d'un usager ayant payé son stationnement à l'horodateur mais pour un temps donné insuffisant par rapport au temps réel de stationnement de son véhicule).

À Carnac, la loi s'applique sur les 590 places de stationnement payantes du 15 juin au 15 septembre. Le tarif est maintenu à 0,80€ /l'heure, avec la première demi-heure gratuite. Une seule fois par jour sur l'ensemble du parc payant de la Commune. ■



Important : pour les stationnements payants, l'automobiliste doit dès son arrivée, utiliser l'horodateur pour rentrer l'immatriculation de son véhicule, même s'il bénéficie d'une demi-heure gratuite par jour. ■

VIDÉO-PROTECTION : 26 CAMÉRAS EN FONCTION



Le programme d'installation du dispositif vidéo-protection est désormais terminé. 26 caméras sont opérationnelles sur le territoire communal notamment dans les secteurs les plus fréquentés du territoire, les secteurs économiques, les principaux carrefours ou autres lieux afin de réduire le sentiment d'insécurité, les phénomènes de délinquance, de renforcer les capacités d'intervention, de faciliter les identifications des auteurs de délits et de lutter contre l'incivisme sur l'ensemble du territoire de la commune. ■

LE STATIONNEMENT À CARNAC

Sur le territoire de Carnac, il existe **trois façons de stationner** :

1. **Stationnement gratuit**, soit 90% du parc de stationnement total de la commune
2. **Stationnement gratuit à durée limitée (zones bleues)**, nécessitant d'apposer un disque bleu européen derrière le pare-brise de son véhicule. Ce disque est vendu dans les bureaux de tabac, au Musée de Préhistoire ou peut être délivré par votre assureur. En cas de manquement, le contrevenant devra s'acquitter d'une amende de 35 euros.
3. **Stationnement payant du 15 juin au 15 septembre** sur 590 places de stationnement. ■

► **Dans tous les cas, avant de stationner, veuillez vous référer aux informations données sur l'horodateur, aux entrées de zone ou/et au sol via un marquage.**

LA COMMUNE VALORISE LA LANGUE BRETONNE



Le panneau symbolise 5 personnages en hermines blanches se donnant la main.

Un panneau pour défendre une Bretagne à cinq départements

Depuis quelques mois, Carnac s'affiche « Breizh 5/5 » en faveur de la réunification de la Bretagne. Le panneau routier placé aux entrées du territoire de la commune marque la volonté de la municipalité de soutenir la création d'une Bretagne à cinq départements.



Céline Cornet et Marion Pérez-Bleuzen du Musée ont reçu le Prizioù lors de la cérémonie à Carhaix

Des fiches pédagogiques pour visiter les collections au Musée de Préhistoire

Le Musée de Carnac a été primé aux Prix de l'avenir de la langue bretonne, dans la catégorie « collectivité », pour les fiches pédagogiques traduites en breton qu'il met à disposition du public. Ces Prizioù (« prix » en breton), organisés par France 3 Bretagne et l'Office public de la langue bretonne à Carhaix, mettent en lumière les meilleures créations en langue bretonne de l'année. Filmée par France 3 Bretagne, la cérémonie a été diffusée le lendemain sur la chaîne régionale.

Une course pour la langue bretonne

Le mercredi 9 mai prochain, la festive course de relais bretonne, « Ar Redadeg », traversera le bourg de la commune. Pour sa 6^e édition, elle reliera en 8 jours, deux villes du Finistère, Quimper et Plouguerneau, sur un parcours de 1 800 kms réalisé nuit et jour par les participants à travers les 5 départements. Ces kilomètres sont vendus aux porteurs du bâton-témoin et le bénéfice est ensuite redistribué au financement de projets. Le témoin, symbole de la langue bretonne transmise de génération en génération, comporte un message gardé secret qui sera lu lors de l'arrivée. **Hors les porteurs de témoin, la course est gratuite, libre et ouverte à tous. Des animations, avec la participation du Bagad et des danseurs de Mein Mor et de l'école Saint-Michel, sont prévues sur le parcours.**

Des outils pour se mettre au breton à Terraqué

La médiathèque met à disposition du public un fonds de 190 ouvrages en langue bretonne composé de romans, documentaires, livres jeunesse, albums et BD ainsi que de 1850 documents relatifs à la Bretagne dont 153 CD de musique.

En 2017, à l'occasion du festival Un Automne Autrement, une séance gratuite d'initiation à la langue bretonne était proposée à la médiathèque qui sera renouvelée en 2018. Une exposition bilingue (français-breton), intitulée Mona cherche sa route / Mona o klask he hent, expliquait la toponymie aux enfants de façon ludique et donnait les clés de compréhension du territoire Breton. ■

À EXPÉRIMENTER À TERRAQUÉ

Nouvel espace « Facile à lire »

Après la récompense du Prix Bibliothèque Facile à Lire Bretagne 2017, la Médiathèque de Carnac a ouvert un nouvel espace « Prix Facile à Lire » doté de nombreux ouvrages faciles à lire spécialement sélectionnés pour ceux qui lisent peu, ou pas, ou plus !



La participation au « Prix des Embruns »

Pour la première fois, Carnac participe au « Prix littéraire des Embruns » aux côtés des médiathèques de St-Pierre-Quiberon et de Quiberon. Une sélection de 8 titres a été dévoilée à la mi-janvier : « Nos vies », « Continuer », « Femme à la mobylette », « La tresse », « Sucre noir », « Sous les serpents du ciel », « La muette », « La grande vie ». Les participants ont jusqu'au 5 mai pour voter. ■



À gauche, support de médiation réalisé à la découpeuse laser au Fab Lab.

MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

La médiation numérique en archéologie

Cette année, dans ses animations, le musée va tisser des liens entre la technologie numérique de notre XXI^e siècle et les techniques employées au Néolithique, notamment pour orner de motifs gravés les dolmens de la région. Durant les dernières vacances, des supports de médiation 3D réalisés avec un laboratoire de fabrication (Fab Lab La Fabrique du Loch à Auray) ont soutenu le propos des deux médiateurs-

archéologues qui cherchaient à reproduire avec des outils préhistoriques des motifs profondément creusés dans le granit. De même, le 19 mai, lors de la prochaine Nuit des Musées, différents dispositifs numériques (réalité augmentée, exploration virtuelle...) illustreront tout l'intérêt de ces nouvelles technologies pour comprendre les Hommes du passé. ■

Une nouvelle œuvre au Musée

Le Ministère de la Culture a émis un avis favorable pour l'acquisition d'une huile sur toile de grand format intitulée *Vanneuses, Femmes aux environs de Carnac*, du peintre-ethnographe Theodore Valerio (1819-1879). Zacharie Le Rouzic a probablement assisté à l'élaboration de ce tableau : en 1876, il accompagnait Valerio dans la campagne carnacoise pour lui porter son matériel de peintre. Sans lien direct avec la préhistoire, cette œuvre permet de documenter les débuts du fondateur du Musée de Carnac, une ambition conforme au Projet scientifique et culturel du musée. Elle constitue aussi une représentation de notre commune à la fin du XIX^e siècle, rare dans les fonds documentaires et sur le marché de l'art. Notons que l'œuvre a été acquise avec le soutien des Amis du Musée. ■



UNE ANNÉE D'ANIMATIONS AU CCAS !

Des animations variées sont proposées tout au long de l'année par le Centre Communal d'action sociale de Carnac (CCAS) aux retraités de la commune. Elles visent à renforcer le lien social et à favoriser les rencontres intergénérationnelles entre Carnacois.

Une implication forte des bénévoles

Développer les relations humaines reste la priorité du CCAS. Disponibles et dynamiques, **les vingt bénévoles** partent régulièrement à la rencontre de nos concitoyens les plus âgés pour leur rendre visites, effectuer des co-voiturages, les inviter à des événements...

Des séances de cinéma

Une fois par trimestre, le CCAS organise, en partenariat avec le Lions Club, **des sorties conviviales cinématographiques, à des tarifs préférentiels.** Les participants peuvent bénéficier d'un transport sur demande. **Informations et inscriptions auprès du CCAS de Carnac : 02 97 52 85 02.**



La semaine bleue

Cette fête nationale, qui vise à mettre en lumière la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, a rassemblé en 2017 petits et grands autour du thème « Le Bonheur à tout âge » avec de nombreux temps chaleureux : jeu de piste organisé par la médiathèque et atelier pâtisserie avec les enfants de l'accueil de loisirs ; plantations avec les petits au multi-accueil.

Un repas annuel

251 personnes ont participé en début d'année au **repas convivial des aînés** animé par Noëlle Etienne. L'action des bénévoles a été encore prépondérante notamment pour la décoration de la salle, la distribution des invitations... Le repas le jour même a été servi par les élus et les membres du Conseil d'administration du CCAS.

De nombreux ateliers

À la Résidence Autonomie « Anne Le Rouzic » de nombreuses animations sont proposées tant aux résidents qu'aux personnes habitant la commune : ateliers de gymnastique, de lecture, de cuisine, de compositions florales, d'activités graphiques et numériques, d'activités créatives. Prochainement, un atelier peinture et aquarelle sera mis en place. En 2017, les résidents ont récolté 215€ au profit du **Téléthon** grâce à la vente d'objets et de gâteaux fabriqués lors de ces ateliers. ■



À VOS AGENDAS

- Les prochaines sorties cinéma de l'année seront proposées le 16 mai (« la ch'tite famille » avec Dany BOON), le 26 septembre et le 12 décembre.
- Tous les deux ans, le CCAS organise le salon du bien-être sur la commune. Celui-ci aura lieu le samedi 16 juin prochain, de 10h à 18h, en salle du Ménéac.
Au programme : conférences, stands, exposants.
Entrée libre et gratuite. ■



ET SI VOUS AIGUISIEZ VOTRE CURIOSITÉ ? PARTOUT, DANS CARNAC, UN PATRIMOINE INSOUÇONNÉ S'OFFRE À VOUS !

Dans chaque numéro du Carnac Magazine, nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement, par le biais d'une photo zoomée sur un détail. Dans le précédent, nous vous présentions le détail d'un des éléments de la façade de l'immeuble de plan quadrangulaire situé à l'angle de la rue du Tumulus et de la venelle de la Forge.

Il combine un rez-de-chaussée en pierre de granite inspiré du néo-breton et des étages en maçonnerie enduite peinte d'influence Art déco (œil-de-bœuf). En ce sens, il constitue une synthèse de l'architecte contemporaine intégrant différents courants régionalistes et modernes.

La composition du rez-de-chaussée inclut les devantures commerciales couronnées par des bandeaux en béton qui accompagnent les angles arrondis nord-est et nord-ouest de l'immeuble. L'étage est composé de travées à grandes baies carrées avec appuis saillants et d'une travée d'œil de bœuf au droit de l'ancienne porte d'entrée surmontée d'un arc plein cintre clavé.

Une importante corniche moulurée couronne l'immeuble. L'ensemble est couvert d'une grande toiture à quatre pans en ardoises surmontée d'épis de faîtage et dotée de deux longs chiens assis. ■



Devinez d'où cet élément provient.

Alors : « où se cache ce détail ? »

Indice : « À proximité d'une chapelle »

Vous avez trouvé :

Partagez votre réponse sur la page facebook @villedecarnac et prenez-vous en photo devant !

Vous cherchez encore :

Rendez-vous dans le prochain Carnac Magazine ou sur @villedecarnac pour obtenir la réponse ! ■

Carnac à votre image

Il y a quatre ans, nous avons été élus autour d'un ambitieux programme de rénovation urbaine sur tout le territoire de notre commune. Ce véritable plan Marshall, qui a débuté par la refonte de l'avenue des Druides et de la rue Saint Cornély, s'est poursuivi avec la modernisation des accueils touristiques du bourg et de la plage, la réfection du secteur sud de l'église, ainsi que la création du giratoire de Lanvelan, à proximité du collège des Korrigans. De nombreux travaux de voirie ont également été entrepris en campagne, à l'image des secteurs de Kerlann, Quelvezin, Kerguéarec ou encore Kerlur.

Ces quatre années ont également été mises à profit pour mener le travail préparatoire nécessaire à la réalisation d'autres chantiers majeurs, comme le secteur nord de l'église, le nouveau restaurant scolaire, le giratoire du Nignol ou le boulevard de la plage. En effet, derrière chacun de ces projets se cachent une multitude d'étapes nécessaires au bon déroulement des travaux : réflexion préalable entre élus et services, préparation budgétaire, rédaction d'un appel d'offres, analyse des offres et sélection du maître d'œuvre, réalisation de l'avant-projet en concertation avec les riverains, usagers et partenaires

(architecte des bâtiments de France, services d'incendie et de secours...), vote en conseil municipal, dépôt du permis de construire, et enfin travaux proprement dits. À ces étapes administratives s'ajoutent des contraintes urbanistiques (loi Littoral, loi Alur, fouilles préventives...), climatiques (pas de travaux d'enrobé durant l'hiver), touristiques (interruption des travaux pendant les vacances scolaires) et humaines (capacité des services à pouvoir suivre de front tous ces chantiers).

Afin de mener à bien l'ensemble des projets pour lesquels vous nous avez élus, nous devons donc constamment jongler avec toutes ces contraintes, tout en veillant à minimiser la gêne occasionnée par ces chantiers. Malgré notre souci de communiquer au mieux sur ces travaux, par l'intermédiaire de réunions publiques, de lettres d'information, du magazine municipal, de notre site internet ou de Facebook, nous avons bien conscience que des désagréments subsistent. Néanmoins, nous sommes convaincus qu'ils seront largement compensés lorsque Carnac aura retrouvé son attractivité et son rayonnement.

Carnac, un souffle nouveau

Pendant quatre ans, les grands travaux réalisés sur la commune se sont révélés plutôt modestes malgré un programme à l'origine très ambitieux : deux Offices de Tourisme et deux rues dont les travaux préparatoires sont hérités de la municipalité précédente.

Et voilà qu'à deux ans des élections municipales, une frénésie urbanistique saisit Carnac : un nouveau giratoire, un restaurant scolaire flambant neuf, un début de liaison Bourg Plage et la rénovation du Boulevard de la Plage.

Une rénovation certes nécessaire mais au coût exorbitant qui dépassera les 7 Millions d'Euros.

On aurait pu faire l'économie des 650 mètres de promenade en bois sur pilotis qui double l'esplanade et pèse lourdement sur la facture totale et ne pas négliger la réhabilitation urgente des bâtiments du Yacht Club.

De plus le projet n'explique pas comment sera gérée la suppression de 300 places de parking.

Les impôts locaux doivent servir à améliorer la vie des habitants et à financer des services qui correspondent aux véritables besoins des contribuables, pas à réaliser des ouvrages de prestige dont l'utilisation restera très saisonnière.

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Les comptes de l'assainissement sont toujours en eaux troubles. Les Trinitains ont décidé de reverser l'excédent de trésorerie du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Carnac-La Trinité (SIACT), dissous en 2014, à AQTA. Par contre, Carnac continue de séquestrer ces fonds issus de votre taxe de raccordement, affectés au traitement des eaux usées sans les dettes bien sûr qui sont à la charge d'AQTA, ce qui est illégal. Ce petit « hold-up » perturbe les bonnes relations et génère un retard dans les travaux. En effet, les travaux d'assainissement, qui sont réalisés en campagne avec réfection de la voirie, ne sont pas l'œuvre

de la municipalité mais d'AQTA, qui en assure la maîtrise d'ouvrage et le suivi. Malheureusement, certaines tranches de travaux, décidées depuis 2013 par le comité du SIACT, sont bloquées au désarroi des administrés qui attendent avec impatience leur raccordement. Nous citerons le village du Notério par exemple. Le maire de Carnac en comité syndical d'AQTA a promis verbalement de faire le nécessaire, mais pour l'heure rien n'est écrit. Ce pugilat dure depuis 2014 !

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

- 06 novembre 2017 – Lou KERVADEC
- 09 novembre 2017 – Marin DROULERS
- 10 novembre 2017 – Louison TERRADE
- 20 décembre 2017 – Sasha LE LOSTEC
- 28 janvier 2018 – Arthur ROLLANDO

DÉCÈS

- 24 septembre 2017 – Léontine BERTIC veuve LE PEN 88 ans
- 28 novembre 2017 – Rose KERGOSIEN 88 ans
- 24 décembre 2017 – Micheline LAVAISSIÈRE épouse RACLET 87 ans
- 03 janvier 2018 – Jean GUÉZELLO 70 ans
- 05 janvier 2018 – Pierre FLOHIC 89 ans
- 16 janvier 2018 – Joséphine NICOLAS veuve ROLLANDO 97 ans
- 20 janvier 2018 – Georgette POSTIC veuve LE LOUËR 73 ans
- 28 janvier 2018 – Michel LE GUENNEC 51 ans
- 17 février 2018 – Jean-Pierre AUTHIER 48 ans
- 24 février 2018 – Alain PRADO 66 ans

LE SERVICE ACCUEIL-ÉTAT-CIVIL



Des agents à votre écoute...

Premiers interlocuteurs du public, le service Accueil-État civil **répond à toutes vos questions et vous oriente vers les personnes compétentes.**

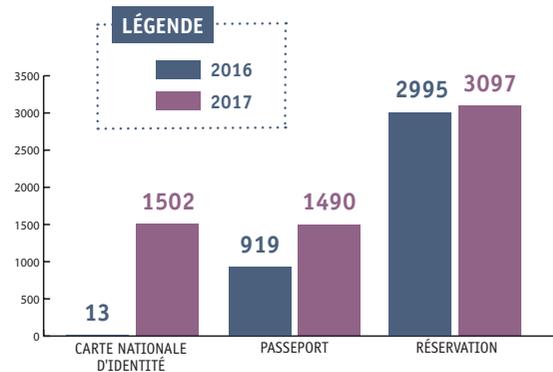
Il vous accompagne également dans vos démarches :

- d'État-Civil,
- de cartes d'identité et de passeports,
- d'inscription sur le fichier des listes électorales,
- de réservations de salles et de matériels,
- de gestion des cimetières,
- d'objets trouvés etc.

...au service de nombreux administrés !

Depuis quelques années, **l'État transfère de nombreuses compétences aux mairies**, notamment en matière d'État-Civil. À Carnac, le service Accueil/État-civil a dû ainsi prendre en charge, en plus de ses missions habituelles, **les Cartes Nationales d'Identité** (depuis le 1^{er} décembre 2016), **les PACS et changements de prénoms** (depuis le 1^{er} novembre 2017).

Compensées pour partie par l'État, ces nouveaux services impactent fortement la commune. En effet, sur **le département du Morbihan qui regroupe pas moins de 744 813 habitants (au 1^{er} janvier 2015), seules 31 communes, sur plus de 250, sont équipées du dispositif pour les Cartes Nationales d'Identité (CNI).** Cet afflux de demandes engorge un peu plus le service: **plus de 70% des démarches (passeports et CNI) annuelles ainsi effectuées le sont pour le compte de résidents extérieurs à la commune.**



Afin de vous faire gagner du temps dans vos démarches de passeports et Cartes Nationales d'Identité (**délais d'obtention pouvant atteindre 2 à 3 mois**), nous vous invitons à :

- effectuer **une demande de rendez-vous** auprès de la Mairie au 02 97 52 06 86 ou directement en ligne sur <https://www.rdv360.com/ville-de-carnac>
- **collecter les pièces justificatives** à fournir lors de votre rendez-vous
- réaliser une **pré-demande en ligne** sur <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

► **Attention :** La fourniture de ces pièces est indispensable. **En cas d'oubli**, vous devrez **prendre un nouveau rendez-vous, multipliant d'autant les délais d'obtention** de votre passeport ou Carte Nationale d'Identité (CNI). ■



Pensons-y : patience, compréhension et amabilité facilitent toujours les relations, dans les démarches ! ■



► La cérémonie des vœux a été marquée par la présence du député de la circonscription et de nombreux élus du Conseil Départemental, devant l'assistance de centaines de Carnacois.



► La passation de commandement du centre d'incendie et de secours de Carnac entre les lieutenants Jean-Marc Pédron et Christian Le Labousse s'est déroulée le 11 janvier devant les autorités locales et départementales du SDIS.



► Belle initiative d'un collectif autour du Pôle Éducation Jeunesse pour la réalisation par 60 enfants des Korrigans, de la cabane à livres au Jardin de Césarine.



► Dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides, les générations futures ont assisté à des démonstrations menées par l'équipe du Centre technique.



► Une cinquantaine de nouveaux Carnacois (habitants, parents, jeunes citoyens, responsables associatifs, commerçants) ont été accueillis par les élus, le 24 mars dernier, en Mairie



► À l'issue de la première manche disputée à Pontivy, le Bagad Arvorizion Karnag participera à la seconde manche du championnat des bagadoù de 4^e catégorie au Festival Interceltique de Lorient début août.